

**2022DT28 A – RELANCE MARCHÉ DE TRAVAUX DE VENTILATION  
AVEC CREATION DE VMC COLLECTIVES A MALAUNAY 66  
LOGEMENTS  
IMMEUBLES : FOCH / CLEMENCEAU / JOFFRE  
LOT UNIQUE**

**IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE :**

LOGEAL IMMOBILIERE SA  
5 Rue Saint Pierre - Boite Postale 158 - 76194 YVETOT CEDEX  
TEL : 02.35.95.92.00

**MODE DE PASSATION :** procédure adaptée passée suivant le Code de la commande publique entré en vigueur au 1<sup>er</sup> Avril 2019.

Le présent marché est relancé après déclaration sans suite pour motif technique de la procédure de passation précédente en raison d'une erreur sur le C.C.T.P

**MODE DEVOLUTION DES TRAVAUX :** LOT UNIQUE

**VARIANTES FACULTATIVES / OBLIGATOIRES :**

Le pouvoir adjudicateur interdit la remise de variantes facultatives par les candidats dans le cadre du présent marché.

La présente consultation est lancée AVEC 4 VARIANTES OBLIGATOIRES (VOIR LES ARTICLES 4.1.1 ,4.1.2 ,4.2.1 et 4.3.2 DU C.C.T.P)

**SOLUTIONS ALTERNATIVES :**

La présente consultation contient une solution alternative n°1 contenant 1 base + 4 variantes obligatoires et une solution alternative n°2 contenant 1 base + 1 variante obligatoire. Les candidats doivent répondre obligatoirement à la solution alternative n°1 et à la solution alternative n°2.

Pour parfaite informations des candidats LOGEAL IMMOBILIERE décidera de retenir soit offre de base avec la solution alternative n°1 soit la solution alternative n°2. Il sera fait application des critères de pondération de l'article 6.2 du présent règlement de la consultation.

**VISITES :**

Les visites sur sites sont obligatoires. Les entreprises devront se rendre sur le lieu d'exécution de la présente consultation et effectuer par elles-mêmes une visite de site.

Pour cela, LOGEAL IMMOBILIERE pourra fournir une attestation aux entreprises (attestation signée par le Directeur Technique de LOGEAL), demandant aux locataires de faciliter l'accès à leurs logements, pour prendre connaissance des travaux de réfection électrique à réaliser. Cette attestation sera à demander expressément à Mme BEAUFILS Sabrina (Assistante à la Direction Technique) au 02.35.95.91.84.

A l'issue de cette visite, un reportage photographique ainsi qu'une attestation de visite (annexe 9 du CCTP) devront être intégrés dans le mémoire technique.

**DELAI D'EXECUTION PREVU :** le délai global d'exécution sera de 7 mois y compris congés à compter de la notification de l'ordre de service d'installation et de préparation de chantier. A compter de l'OS, la période de préparation et d'installation sera de 2 mois quant à la durée d'exécution du chantier et des travaux à proprement parler, elle sera de 5 mois.

Le chantier devra impérativement être terminé au 30/09/2023 auquel il est ajouté une année de parfait achèvement conformément à l'article 1792.6 du Code Civil et à l'article 18 du CCAG

Les demandes de dossier de consultation sont téléchargeables sur le site <https://www.marches-securises.fr/>

**CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :**

- les garanties et capacités techniques et financières adaptées à l'objet du marché
- les références récentes des candidats dans des opérations similaires

**CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES : ( Voir l'article 6.2 du RC)**

- la valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique 50 points avec une pondération à 40 %
- le prix des prestations sur 60 points

**Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des candidats admis sur tous les éléments de l'offre. Il sera procédé à des entretiens individuels et/ou à des échanges écrits entre le maître d'ouvrage et les candidats.**

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : LUNDI 06 FEVRIER 2023 à 12H00**

**ADRESSE OU ELLES DOIVENT ETRE TRANSMISES :**

Les offres seront à retourner par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou contre récépissé à LOGEAL immobilière Pole Marchés 5 rue St Pierre 76190 YVETOT ou par voie électronique à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr/>

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :**

Renseignements administratifs : Monsieur Valentin HUCHON - Tel : 02 35 56 34 94

mail : [v.huchon@logeal-immobiliere.fr](mailto:v.huchon@logeal-immobiliere.fr)

Renseignements techniques : Monsieur Eric LARCHEVEQUE - Tel : 02 32 94 91 68

Mail : [e.larcheveque@logeal-immobiliere.fr](mailto:e.larcheveque@logeal-immobiliere.fr)

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Nous vous informons que vous pouvez exercer :

-Soit un référé précontractuel, en vertu de l'article 1441-2 du code de procédure civile, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification Soit un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la notification de la conclusion du contrat ;

-Et Enfin, en cas de contestation de validité de contrat, une action peut être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Judiciaire de Lille.

**DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 13/01/2023**